

compte 58 membres, actuellement 32 conservateurs-progressistes et 25 libéraux, élus pour un mandat statutaire d'une durée maximale de cinq ans. Un siège est vacant.

Le premier ministre reçoit un traitement annuel de \$25,000 en plus du traitement attaché à tout autre portefeuille dont il est titulaire. Les ministres du Cabinet reçoivent \$16,000 et les députés \$8,000 plus une allocation de dépenses de \$2,500. Le chef de l'opposition reçoit un montant supplémentaire de \$16,000. L'Orateur et le président suppléant bénéficient d'une allocation de \$5,000 et \$2,500 respectivement, en sus de l'indemnité courante.

*Le Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 1973*

Premier ministre l'hon. Richard Hatfield  
 Ministre de la Justice, l'hon. John B.M. Baxter  
 Ministre des Finances, l'hon. Jean-Maurice Simard  
 Président du Conseil du trésor et ministre du  
 tourisme, l'hon. Jean-Paul LeBlanc  
 Secrétaire provincial, l'hon. Omer Léger  
 Ministre des Approvisionnements et Services,  
 l'hon. Carl Mooers  
 Ministre de la Voirie, l'hon. Wilfred Bishop  
 Ministre des Ressources naturelles, l'hon. A.  
 Edison Stairs  
 Ministre de l'Agriculture et du Développement  
 rural, l'hon. George Horton  
 Ministre de la Santé, l'hon. Lawrence Garvie

Ministre des Services sociaux et ministre de la  
 Jeunesse, l'hon. Brenda M. Robertson  
 Ministre du Travail, l'hon. Rodman E. Logan  
 Ministre de l'Éducation, l'hon. J. Lorne McGuigan  
 Ministre des Affaires municipales, l'hon. Horace B.  
 Smith  
 Ministre de l'Expansion économique, l'hon. Paul S.  
 Creaghan  
 Ministre des Pêches et de l'Environnement, l'hon.  
 G.W.N. Cockburn  
 Ministre chargé de la Commission hydro-électrique  
 du Nouveau-Brunswick, l'hon. J. Stewart  
 Brooks.

### 3.3.1.5 Québec

Le gouvernement du Québec se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée nationale. L'actuel lieutenant-gouverneur est l'honorable Hugues Lapointe, nommé le 22 février 1966. L'Assemblée nationale compte 110 membres élus pour une durée maximale de cinq ans. La position des partis à la 30<sup>e</sup> législature élue en octobre 1973 était la suivante: Parti libéral 102, Parti créditiste 2 et Parti québécois 6.

Chaque membre de l'Assemblée nationale reçoit une indemnité de session de \$15,600 et une allocation de dépenses de \$7,140. Outre cette indemnité et cette allocation, le premier ministre reçoit un traitement annuel de \$20,800 et les membres du Cabinet de \$15,600. Chacun reçoit également une allocation de représentation de \$3,000. Les ministres sans portefeuille reçoivent une indemnité annuelle de \$15,600 et une allocation de représentation de \$3,000. Les whips en chef et les adjoints parlementaires touchent une indemnité annuelle de \$3,800 et une allocation de représentation de \$1,700. Le président de l'Assemblée nationale touche une indemnité de \$14,500 et une allocation de représentation de \$3,000; le président suppléant reçoit pour sa part une indemnité de \$6,500 et une allocation de représentation de \$2,000. Le chef de l'opposition reçoit une indemnité de \$16,200 et une allocation de représentation de \$3,000. En vertu d'une loi adoptée le 7 juillet 1971, on verse une indemnité de \$6,000 et une allocation supplémentaire de \$2,000 au député qui dirige, à l'Assemblée nationale, un parti de l'opposition ayant fait élire au moins 12 députés ou ayant obtenu 20% des suffrages exprimés dans l'ensemble du Québec aux dernières élections générales.

Les députés ont droit à un montant maximal de \$200 par mois pour le maintien d'un local dans leur circonscription si le gouvernement n'y pourvoit pas. Ils ont droit à une allocation mensuelle ne dépassant pas \$200 pour le maintien d'une deuxième résidence à Québec ou dans les environs, en raison de leur élection, ou pour les frais de voyage à Québec.

*Membres du Conseil exécutif du Québec au 31 décembre 1973*

Premier ministre, M. Robert Bourassa  
 Premier ministre suppléant et ministre des  
 Affaires intergouvernementales, M. Gérard D.  
 Lévesque  
 Ministre des Transports, M. Raymond Mailloux  
 Ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy  
 Ministre des Affaires sociales, M. Claude E.  
 Forget  
 Ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette

Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy  
 St-Pierre  
 Ministre des Finances, M. Raymond Garneau  
 Ministre des Affaires municipales et ministre de  
 l'Environnement, M. Victor C. Goldbloom  
 Ministre des Institutions financières, Compagnies  
 et Coopératives, M. William Tetley  
 Ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin